

Rolf Temperli

## Elections et décisions



Chaque décision peut être considérée selon plusieurs perspectives. Les nouveaux élus sont tenus de s'imposer une certaine période de silence. En politique, elle dure généralement 100 jours, à l'issue desquels le premier rapport d'activité est toutefois déjà attendu. Une prise de parole prématurée est retenue et, selon le point de vue, commentée de manière positive ou négative. Il revient aux lecteurs d'interpréter

dans PrimaryCare l'apparition éventuellement précipitée d'un novice du Comité directeur.

Fait exceptionnel pour les comités dont les membres ne détiennent ni pouvoir ni compte en banque fourni: davantage de candidats que de sièges disponibles se sont présentés à l'élection du Comité directeur de l'association des Médecins de famille Suisse. Il s'agit là d'une situation tout à fait souhaitée, bien qu'également difficile, pour les délégués consultés en tant que corps électoral. Selon quels critères l'élection doit-elle avoir lieu? Les candidats devaient être soumis à une audition au cours de laquelle les questions étaient principalement axées sur leur disponibilité en termes de temps et leur conception de la répartition des compétences au sein du Comité. La discussion la plus intéressante est née autour du thème de la représentation. Dans quelle mesure la composition du Comité directeur doit-elle prendre en compte les régions géographiques et linguistiques, les sociétés savantes, le sexe ou encore l'âge? A la fois les délégués et les candidats étaient d'accord sur le fait que le Comité directeur ne jouait pas un rôle représentatif. C'est l'assemblée des délégués qui doit être composée de manière représentative, puisque les délégués endossent la responsabilité particulière de soutenir tous les intérêts. Le Comité directeur doit être capable de prendre des décisions (si besoin, rapidement) et d'agir.

Les différentes perspectives ont pour conséquence inexorable que toute décision s'accompagne toujours quelque part d'une certaine mesure d'insatisfaction. C'est pourquoi le travail du Comité di-

recteur implique non seulement un engagement en termes de temps, un travail herculéen, la capacité d'écouter, comprendre, planifier, modifier des projets, penser à long terme, se réjouir de ce qui a été accompli, essayer les revers, ne pas se laisser décourager par les échecs, mais également l'aptitude à s'exposer, résister à la critique et ne pas perdre l'objectif des yeux, et ce malgré la divergence des idées et souhaits.

Le Comité sortant de MFE a accompli un travail de pionnier en matière de prestations de soins primaires. Ceux qui s'attendaient à d'innombrables succès en 3 ans sont probablement déçus. Et pour que de tels succès soient un jour enregistrés, il convient de continuer sur la voie de la patience et de la ténacité, de témoigner d'un certain goût du risque et surtout, de bénéficier du soutien de tous les médecins de famille et de l'enfance, même si ceux-ci auraient parfois pris des décisions éloignées de celles du Comité.

Après quelques jours seulement, la première conséquence de l'élection s'est fait sentir, à savoir une boîte mail débordante. C'est bien là le résultat du travail du Comité sortant. Il a siégé dans d'innombrables commissions, a défendu le point de vue des médecins de premier recours lors de conférences, a alerté les politiciens des dangers du déclin des soins médicaux de base, a médité sur des textes de loi, a rédigé des consultations. Le respect que j'éprouve devant le travail accompli est immense, tout comme le respect qu'inspirent les tâches en vue.

Les membres du Comité dont les fonctions ont été prolongées à l'unanimité ont accueilli avec bienveillance les trois nouveaux dans leur cercle, tandis que les membres sortants nous épauleront grâce à leur savoir durant un délai de transition, ce dont nous sommes reconnaissants. Le Comité directeur continuera de s'investir à pleine puissance pour le renforcement des prestations de soins de base. Pour cela, il s'appuie sur le précieux travail de réflexion des délégués et compte sur le soutien de tous les médecins de famille et pédiatres. Vous êtes les seuls à pouvoir faire entendre et réussir nos requêtes communes.